

Distribution de sacs jaunes pour 2014

- ② Distribution des sacs jaunes
- ③ Consignes de tri
- ④ Les DASRI
- ⑤ Déchetterie de Commentry

- ⑥ Actualités
- ⑦ Le gaspillage alimentaire
- ⑧ Cuisine anti gaspi



Les distributions de sacs jaunes 2014

ATTENTION

Vos sacs vous seront remis, uniquement, sur présentation d'un justificatif de domicile.

BEZENET :	<u>mardi 20 mai</u> de 10h à 12h et 14h à 17h - salle en mairie
CHAMBLET :	<u>lundi 19 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle des associations en mairie
COMMENTRY :	<u>mardi 8 avril</u> et <u>jeudi 6 novembre</u> de 10 à 12h et 13h30 à 16h30 - salle fernand Lafanchère, place de Stalingrad
COSNE-D'ALLIER :	<u>jeudi 17 avril</u> de 10 h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle derrière la mairie
DESERTINES :	<u>jeudi 10 avril</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle Marmignolles, place Gérard Philippe <u>Mercredi 5 novembre</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - Espace François Mitterand, rue Joliot Curie
DOMERAT :	<u>mercredi 9 avril</u> et <u>mardi 4 novembre</u> de 10h à 12h et 14h à 17h - Centre Albert Poncet, Bd Victor Hugo
DOYET :	<u>jeudi 22 mai</u> de 10h à 12h et 14h à 17h - salle des fêtes
DURDAT-LAREQUILLE :	<u>lundi 26 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle annexe en face de la mairie au 42 route de Commentry
HURIEL :	<u>mardi 15 avril</u> de 9h à 12h - maison du Temps Libre, 39 rue des Remparts
LAVAUT-STE-ANNE :	<u>mardi 15 avril</u> de 13h30 à 16h30 - salle du conseil en mairie
MALICORNE :	<u>mercredi 21 mai</u> de 10h à 12h et 14h à 17h - salle en mairie
MARCILLAT-EN-COMBRAILLE :	<u>vendredi 23 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle en mairie
MONTLUCON :	<u>lundi 7 avril</u> et <u>vendredi 7 novembre</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - Espace Boris Vian-Salle C26, en face du théâtre sur le même coté que la médiathèque, rue des Faucheroux <u>lundi 14 avril</u> et <u>lundi 3 novembre</u> de 9h à 13h30 - Salle Hibiscus à la Maison des Associations, 12 rue des Grands Prés
MONTMARAUULT :	<u>vendredi 18 avril</u> de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 - pôle associatif, rue André Messager
NERIS-LES-BAINS :	<u>mercredi 16 avril</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle en mairie
PREMILHAT :	<u>vendredi 11 avril</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle du conseil en mairie
QUINSSAINES :	<u>vendredi 16 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle verte en mairie
SAINT-ANGEL :	<u>jeudi 15 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle du conseil en mairie
SAINT-VICTOR :	<u>mardi 13 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle centre associatif, rue Frédéric Mistral
VAUX :	<u>lundi 12 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle en mairie
VILLEBRET :	<u>mardi 27 mai</u> de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle du conseil en mairie



Rappel

En dehors des permanences, vous pouvez retirer des sacs au SICTOM région Montluçonnaise Rue du Terrier à Domérat, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Un stock de sacs jaunes est aussi à votre disposition à la mairie de votre domicile.

Consignes de tri

Pour les sacs jaunes



Pot de yaourt,
de crème ou
de beurre



Film
plastique



Barquette
plastique



Boîte de
lessive en
plastique



Barquette
polystyrène



Papier
peint



Blister de
médicaments

Pour le verre



Ne jamais mettre de
verre
dans les sacs jaunes

Le verre se jette uniquement
dans les colonnes d'apport volontaire
situées sur chaque commune



RÉSULTATS 2013

POUR LA COLLECTE DU VERRE

Après plusieurs années de stagnation au niveau de la collecte du verre, le SICTOM a décidé de mettre en place un plus grand nombre de colonnes " verre ", afin de faciliter le geste de tri.

Félicitations à tous car les résultats de l'année 2013, en hausse, sont encourageants.

Résultats 2012 = 23,36 kg/habitant/an
Résultats 2013 = 25,80 kg/habitant/an

Alors continuons dans ce sens pour atteindre la moyenne nationale qui est de 29,13 kg/habitant/an

Tous au TRI DU VERRE !!!

Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

NOUVEAU

Vous pouvez désormais apporter vos Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) dans les 6 déchetteries fixes du SICTOM (Commentry, Cosne-d'Allier, Domérat, Marcillat-en-Combraille, Montmarault et Prémilhat).

Qui est concerné :

Tous les patients en auto-traitement qui se soignent hors structure de soins et sans l'intervention d'un professionnel de santé.

L'activité de soins effectuée par ces patients génère des déchets. Certains sont Piquants, Coupants, Tranchants (PCT), d'autres des déchets mous (ex : compresses..).

Seuls les PCT sont pris en charge par la filière, aussi pour être soustraits du circuit des déchets ménagers, ils doivent être triés par les patients et stockés dans des boîtes à aiguilles.

Comment faire ?

Afin d'éviter les accidents, vous devez obligatoirement stocker vos déchets dans des boîtes à aiguilles jaunes à couvercle vert.

Elles sont disponibles gratuitement dans les pharmacies, sur présentation de votre ordonnance.

Toutefois, un contenant non normalisé pourra être accepté jusqu'au 1^{er} juin.

Il existe 2 formats : 1 L et 2 L.

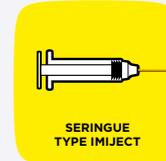
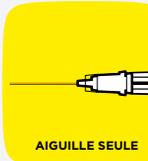
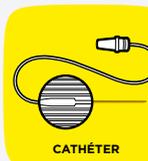
Lorsque la boîte est pleine, vous devez la fermer définitivement.

Il vous suffit ensuite de la remettre au personnel de la déchetterie.

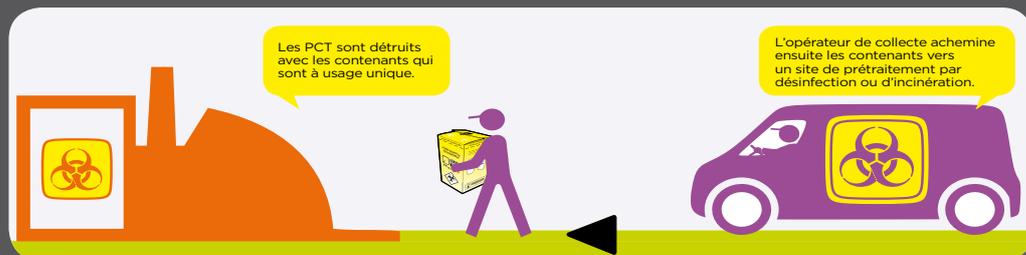


DÉCHETS ACCEPTÉS

LES 10 CATÉGORIES DE PIQUANTS, COUPANTS, TRANCHANTS



Une fois les contenants de la déchetterie pleins, l'opérateur de collecte les récupère afin de les acheminer vers un site de traitement pour qu'ils soient détruits.



Déchetterie de Commentry

LES TRAVAUX DE LA DECHETTERIE DE COMMENTRY



Après plusieurs mois de travaux, la déchetterie de Commentry fait peau neuve.

Des quais supplémentaires ont été installés afin d'accueillir l'ensemble des bennes.

La signalétique a également été revue, elle est beaucoup plus visible et plus claire.

Un sens de circulation est mis en place afin de faciliter le trafic et simplifier les dépôts des usagers.

UNE NOUVELLE BENNE VA FAIRE SON APPARITION

Une nouvelle benne va être installée sur la déchetterie de Commentry pour accueillir **le mobilier**.

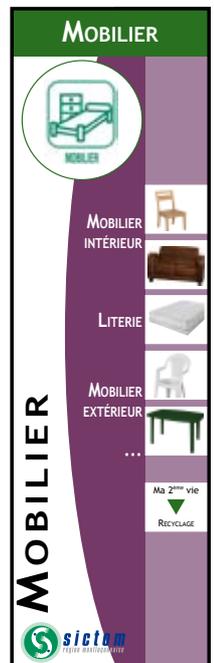
Aussi, vous pourrez venir déposer tous types de meuble en bois, feraille ou plastique :

le mobilier intérieur : chaise, meuble, canapé...,

le mobilier extérieur : table de jardin, chaise de jardin...,

La literie : matelas, sommier.

Tous ces objets seront ensuite triés par matériaux afin d'être recyclés.



RAPPEL

Depuis 2009, les déchets verts ne sont plus collectés lors de la collecte des ordures ménagères.

Les déchets verts n'étant pas des déchets ultimes, ils ne doivent pas être enfouis sinon cela entraîne un surcoût pour le SICTOM.

Par conséquent, pensez à emmener vos déchets verts en déchetterie ou à fabriquer votre propre compost.

Le Sictom met à votre disposition des composteurs en bois ou en plastique au prix de 20 €.

Pour tous renseignements contactez le 04 70 64 23 80.

OPÉRATION COLLÈGE TÉMOIN

Le Conseil Général de l'Allier a lancé une opération baptisée "Collèges témoins", qui consiste en un accompagnement pédagogique pour aider les établissements à réduire leurs déchets et mettre en place une démarche globale de développement durable.

C'est ainsi que le collège Emile Mâle de Commentry s'est inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement. Il a décidé de mettre en place le compostage sur son établissement.



Dans ce cadre, tous les personnels de l'établissement et tous les élèves sont sensibilisés à la prévention des déchets. Deux classes ont été retenues cette année : la 6^{ème} 2 pour la décomposition chimique en SVT (Sciences et Vie de la Terre) et la 4^{ème} 1 pour la récupération des végétaux sur le parc du collège.

Le SICTOM accompagne l'établissement, en installant des composteurs, et en mettant à disposition son maître composteur pour assurer un suivi de l'opération.

STAGNATION DES RESULTATS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Malgré les moyens mis en place par le SICTOM, les résultats de la collecte sélective en porte à porte par le biais des sacs jaunes stagnent, voir régressent.

2011 : 38,46 kg/habitant/an

2012 : 38,56 kg/habitant/an

2013 : 37,84 kg/habitant/an

Il semblerait que certains habitants ne trient pas : nous constatons l'absence de sacs jaunes devant certaines habitations.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au 0 800 500 271 (appel gratuit).

Rappel :

Sur la base des coûts 2012

Coût d'1 tonne de déchets mis en décharge = 216.01 € (= collecte + traitement + TGAP*)

Coût d'1 tonne de déchets triés = 75.23 € (= collecte/tri - revente - soutiens eco-organismes)



* TGAP = Taxe Générale sur les Activités Polluantes

RAPPEL : FIN DU DISPOSITIF DE RAMASSAGE DES ÉPAVES

Au vue de la baisse des épaves collectées, et de l'évolution de la réglementation, le Conseil Général a décidé de ne pas poursuivre ce dispositif après 2014. (confère Infos tri n° 22).

Aussi, si vous avez des épaves à faire enlever, rapprochez-vous rapidement de votre mairie, le calendrier des enlèvements est paru.

Ce service est gratuit pour les particuliers.

LA COLLECTE DU 1^{ER} MAI

Pour les Ordures Ménagères et les sacs jaunes :

Le ramassage des ordures ménagères ou des sacs jaunes s'effectueront soit les jours précédents le 1er mai, soit le lendemain. Pensez à sortir vos poubelles ou vos sacs la veille du jour de collecte. *Toutefois la collecte pourra se dérouler sur toute la journée, aussi, merci de laisser vos poubelles ou vos sacs sortis.*

Pour connaître votre jour de ramassage, contactez le SICTOM au 04.70.64.23.80 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le gaspillage alimentaire



Chaque français jette **7 kilos** d'aliments non consommés et encore emballés par an. A ce chiffre, il convient d'ajouter les restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain ... soit de l'ordre de **13 kg/habitant/an.**

Le gaspillage alimentaire représente ainsi près de **20 kg/habitant/an.** (source : ADEME)

Quelques conseils pour éviter de gaspiller :

N'achetez que ce qui est nécessaire

Pour éviter d'acheter en trop grande quantité et de ne pouvoir consommer tous les aliments avant leur date de péremption, faites une liste de course après vous être assuré de l'état des stocks dans vos placards. Vous pouvez également prévoir les menus de la semaine pour acheter les ingrédients au plus juste.

Faites vos achats dans le bon ordre

Dans le magasin, commencez par les produits non alimentaires et les produits alimentaires qui ne sont pas au rayon frais. Ensuite prenez les produits au rayon frais pour terminer par les surgelés. En rentrant à la maison, commencez par ranger les produits surgelés et frais ; en procédant ainsi, vous respectez mieux la chaîne du froid.

Prêtez attention aux dates de péremption

Toutes les dates de péremption ne signifient pas la même chose :

DLC (Date Limite de Consommation) pour les denrées très périssables comme les viandes, poissons, oeufs ou produits laitiers ; au delà de la date indiquée, le produit ne peut plus être consommé car il pourrait provoquer une intoxication alimentaire.

DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale) pour les denrées moyennement et peu périssables tel que les produits secs, stérilisés, lyophilisés et déshydratés ; cette date informe le consommateur sur le délai au-delà duquel les qualités gustatives et nutritionnelles du produit peuvent s'altérer. Vous pouvez donc consommer des denrées dont la DLUO est dépassée.

Bien ranger votre réfrigérateur peut vous aider à moins jeter

En fonction des dates limites de consommation, rangez devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés le plus rapidement.

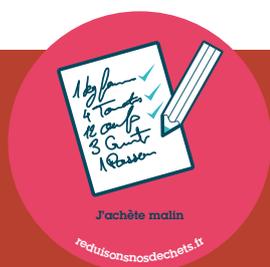
Dosez bien les quantités cuisinées afin d'éviter les restes

Doser les aliments permet souvent d'éviter les restes qui s'accumulent dans le réfrigérateur et qui sont ensuite jetés à la poubelle.

Vous pouvez utiliser un verre doseur, une cuillère à soupe ou encore une balance de cuisine pour calculer les quantités adaptées au nombre de personnes à table.

Accommodez les restes plutôt que de les jeter

On ne pense pas toujours à accommoder les restes, pourtant il existe des recettes faciles pour les cuisiner. Vous pouvez trouver sur internet de nombreuses recettes "anti-gaspi".



J'achète malin

reduisonsnosdechets.fr



Je conserve bien les aliments

reduisonsnosdechets.fr



Je cuisine astucieux

reduisonsnosdechets.fr



J'accommode les restes

reduisonsnosdechets.fr

LA RECETTE ECOLOGIQUE D'UN PRODUIT D'ENTRETIEN

Fabriquez vous-même votre pâte nettoyante

Ingrédients :

- 1 verre d'argile blanche en poudre
- 1/2 verre de savon de Marseille en copeaux
- de l'eau bouillante

Laisser dissoudre 1 verre d'argile blanche et 1/2 verre de savon de Marseille dans de l'eau bouillante.

Ensuite laisser sécher la pâte dans un pot ouvert pendant une semaine.

Utilisation :

Prendre un peu de cette pâte sur une éponge mouillée pour nettoyer et faire reluire les robinets, les lavabos, les éviers, les casseroles, les plaques vitrocéramiques, les cuivres, l'inox, l'argent...



LA RECETTE ASTUCIEUSE

LORSQUE VOUS AVEZ UTILISE DES JAUNES D'OEUF QUE FAIRE AVEC LES BLANCS D'OEUF



Meringues inratables

Ingrédients :

- 4 blancs d'oeufs
- 250 g de sucre
- 1 pincée de sel

Préchauffer le four à 120°.

Mettre les blancs à température ambiante 1/4 d'heure avant utilisation.

Mettre les blancs et le sel dans un récipient plus haut que large.

Monter les blancs en neige, lorsqu'ils sont bien fermes, ajouter le sucre petit à petit en continuant de battre.

Mettre sur une plaque du papier sulfurisé, et déposer des tas (taille et forme au choix). Pour plus de régularité, utiliser une poche à douille.

Faire cuire entre 30 et 60 minutes selon la taille.

Décoller les meringues délicatement dès la sortie du four et laisser refroidir.

Pour les plus gourmands : faire fondre du chocolat et tremper la moitié de la meringue, laisser refroidir et déguster.

BON APPETIT !

